

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE EN VUE DE L'OBTENTION DE
L'AGREMENT DEFINITIF DE L'INSTITUT
SUPERIEUR DE FORMATION, D'ETUDES, DE
CONSEILS ET DE SERVICES (IFEC)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Mame Demba THIAM, Président
- Pr Bhen Sikina TOGUEBAYE, Membre
- Dr. Ibrahima HATHIE, Membre

Signature :

Dr Mame Demba THAM

Pour l'Equipe, le Président

Novembre 2016

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'EPES évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain.....	3
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation institutionnelle).....	6
5. Points forts de l'EPES.....	16
6. Points faibles de l'EPES.....	16
7. Appréciations générales de l'EPES	17
8. Recommandations à l'Etablissement.....	17
9. Recommandations à l'ANAQ	17
10. Proposition d'avis :.....	18

Introduction

L'Institut Supérieur de Formation, d'Etudes, de Conseils et de Services (IFEC) a été autorisé à dispenser ses formations le 08 avril 2013 sous l'agrément provisoire n° 157/MES/DGES/DESP du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur. Après un an de fonctionnement, l'Institut a demandé un agrément définitif conformément aux dispositions du décret n°2011-1030 du 25 juillet 2011 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur. C'est dans ce cadre que l'évaluation a été conduite.

1. Présentation de l'EPES évalué

L'Institut Supérieur de Formation, d'Etudes, de Conseils et de Services (IFEC) est situé au 56, Zone de Captage, juste derrière le Service de la SDE, *route du Front de Terre à Dakar*. C'est un établissement privé d'Enseignement Supérieur installé sur son site actuel depuis sa première rentrée en 2014-2015. L'établissement occupe un bâtiment, en deux niveaux (R+1), qui couvre un terrain d'environ 300 m².

L'Institut a reçu son agrément provisoire en 2013 après sa création, en juin 2012, par des enseignants de métier qui se présentent, par ailleurs, avec un cumul d'expérience moyen de plus d'une vingtaine d'années dans l'enseignement supérieur et la formation de manière générale.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation présenté, sous fichier de type PDF, comprend 65 pages avec, y compris, en « Annexe » des documents qui expliquent les méthodologies relatives à la rédaction et les types de formation en rapport avec la politique de la qualité instituée au sein de l'Institut. Ce rapport suit les recommandations en ce qui concerne la démarche rédactionnelle.

3. Description de la visite sur le terrain

o Organisation et déroulement de la visite

Après installation dans la salle de réunion, les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 9 heures. L'agenda a été validé par les deux parties.

L'équipe de l'IFEC a été conduite par son Manager Général, Monsieur *Salla Dior Dieng*, qui a présenté l'Institut et les membres de son équipe dans les propos liminaires de son intervention.

Etaient présents : MM. *Papa Mamour Sène, Mouhamed Mbengue, Alioune Bâ et Abdou Diallo.*

Secondé par Monsieur Sène, le Manager Général a expliqué les missions de son établissement en mettant l'accent sur l'historique des formations. Depuis Saint-Louis, où ils ont fondé l'Institut après avoir collaboré pendant au moins 13 ans. Les membres-fondateurs ont lancé le programme sous la houlette d'enseignants expérimentés avec au démarrage les trois diplômes de licences qui étaient agréés et qui cherchaient à appuyer, par des formations continues et des enseignements dédiés, de jeunes étudiants. Ce qui a abouti, par la suite, à l'inscription des étudiants à plein temps dans des filières de la formation continue et après acceptation et autorisation une extension à cinq autres masters. La pédagogie originale, en rappel de son expérience à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, a été évoquée avec des enseignements de type « présentiel » et des enseignements en cours filmés. M. *Mouhamed Lamine Mbengue* a déroulé une démonstration de vidéo d'un cours d'informatique.

Après le tour d'horizon des questions relatives aux missions et à la gouvernance de l'établissement, les experts de l'ANAQ-Sup ont demandé certaines pièces qui n'étaient pas attachées au document d'évaluation. Il s'agit de l'organigramme, de l'agrément provisoire et de l'agrément additionnel concernant les masters qui ont été reçus et vérifiés, et de divers – procès-verbaux que la Direction s'engageait à envoyer après la visite, dans la mesure du possible, sous la forme de fichiers numériques.

○ **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.).**

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de cette rencontre. Bien au contraire, c'est dans une ambiance de cordialité et d'échange respectueux que cette visite s'est déroulée. Il est remarquable de noter que le Manager Général se trouve dans son élément avec une grande aisance communicationnelle. Lorsqu'il s'est agi de suggérer la revue de l'organigramme c'est d'un commun accord que les parties se sont entendues sur certaines lourdeurs relatives aux charges de Président du Conseil scientifique et de Directeur Général. En tant que Sarl, le contrôle de gestion n'est pas clairement établi et lors de la visite, cet aspect a attiré l'attention.

La question de la *gouvernance* a permis d'aborder le manuel de procédures. Etant donné qu'il est souvent d'un autre site que Dakar, en l'occurrence la ville de Saint-Louis, l'Equipe des experts a voulu en savoir plus au sujet du nombre d'établissement concerné par la procédure de demande de l'agrément définitif. Les autorités académiques ont confirmé que la demande concernait le site de Dakar. Quant aux audits, il est mentionné dans le document d'auto-

évaluation, leur déroulement régulier, alors qu'ils sont pris en termes de perspectives et doivent se dérouler plus régulièrement.

Quant aux statistiques relatives aux effectifs et à leur évolution, en attendant de trouver les chiffres dûment enregistrés, il a été retenu 12 étudiants (en 2015) et 25 étudiants (en 2016).

Par ailleurs, on apprend la stratégie déroulée par les autorités de l'établissement qui a consisté à s'appuyer sur un marketing orienté vers les administrations communales et d'autres organisations en vue de la prise en charge des étudiants sous diverses formes comme l'attribution de bourses ou la prise en charge de frais d'écolage intégralement ou partiellement.

Le plan stratégique nous a été présenté. Tous les documents relatifs à la qualité n'ont pas été envoyés. Monsieur Dieng s'engage à les envoyer. De même, la manière dont le comité de pilotage en charge de la politique qualité a installé la Cellule interne d'Assurance qualité laisse quelques zones d'ombre qui n'ont pas été suffisamment éclaircies et n'a pas reçu l'assentiment de l'équipe des experts – évaluateurs de l'ANAQ-Sup. Les démarches envisagées pour les accords de coopération avec les deux premières universités publiques (Université Cheikh Anta Diop et Université Gaston Berger) n'ont pas besoin des accréditations que semble mentionner le document d'auto-évaluation. Il est aussi important de s'ouvrir à d'autres centres et instituts de formation avec un agrément provisoire.

Les actes de nomination des directeurs pédagogiques et responsables de départements n'ont pas été fournis ou vus sur place.

Le démarrage des masters et l'inscription des étudiants titulaires d'un master 1 de certaines universités ont polarisé la discussion.

Des éléments de preuve relatifs à la sélection des étudiants comme les *flyers* ont été reçus sur place. A ce sujet, on se rend compte du fait que certains étudiants peuvent intégrer l'IFEC avec une attestation de réussite d'un autre établissement d'enseignement supérieur. C'est la raison pour laquelle l'équipe des évaluateurs-externes de l'Anaq-Sup a voulu mettre l'accent sur la nécessité d'y regarder de très près et d'avoir des programmes harmonisés avec l'établissement en question. La réponse semble tenir, si des modules de mise à niveau sont proposés. Mais, il n'y a pas d'éléments de preuves relativement à cette préoccupation.

Quelques questions ont été posées en rapport avec :

- L'Organisation du bureau des étudiants

- La Relance pour l'agrément provisoire
- La Relance pour les maquettes
- Et comment le PER va disposer d'opportunités ? Quel est leur statut, s'il n'y a qu'un permanent ?
- Le dernier Procès-verbal de délibération.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'Institut à la fin de l'évaluation de terrain en trois rubriques : points forts, points faibles et recommandations.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation institutionnelle).

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut s'est engagé dans une voie de réussir son pari d'enseignement et de participation au système d'enseignement supérieur. Il cherche à atteindre des objectifs bien définis en y intégrant un challenge, se présentant comme un partenaire en vue de la résorption du flux entrant qui met dans le pipeline chaque année un nombre de plus en plus important de bacheliers. Cependant, l'engagement en perspective pour la recherche est assez timide. L'Institut dispose d'un plan stratégique (2014-2018). Par ailleurs, l'Institut cherche à mettre en place une pédagogie qui utilise les outils des technologies de l'Information et de la Communication. Une démonstration d'un module de cours enregistré sur support numérique sous la forme d'une vidéo a été déroulé lors de la visite des experts – évaluateurs de l'Anaq – Sup.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02. : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels. Le PER est-il impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou

la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Il a été noté que le PER est impliqué dans toutes les étapes d'élaboration des programmes et du déroulement des enseignements. Certains enseignants bénéficient certes d'une longue expérience dans le domaine de l'enseignement supérieur, mais ils ont fait montre d'un engagement soutenu pour réussir cette entreprise. C'est le cas du Manager Général. Il est important d'appuyer l'exemple par les positions multiples occupées comme enseignant, et Conseils pour asseoir la qualité.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03. : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut a démontré de la disponibilité des personnels en lançant le démarrage des formations continues et des masters. Bien que n'ayant pas porté la plus grande rigueur pour son plan stratégique, suivant une autocritique, les PER et les autorités en charge de la gestion ont émis le souhait de disposer d'un plan stratégique plus ambitieux. En effet, il reste à faire, notamment en ce qui concerne l'organigramme dans l'affectation des charges du Directeur Pédagogique et de celles des responsables de départements qui sont des « permanents », alors que l'énonciation est dans la prospective.

Les ressources humaines, financières et infrastructurelles dont dispose l'Institut lui permettent de réaliser ses objectifs. L'Institut n'est pas endetté.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Au vu de l'effectif assez réduit et des engagements financiers, il est clair que l'autonomie n'est pas encore atteinte. L'Institut fonctionne sur fonds propres. Les membres de la structure sont les actionnaires et les acteurs pédagogiques. Ils semblent se satisfaire de cette gestion. Quant à l'autonomie et l'indépendance, elles seront commandées par la suffisance des ressources apportées par les pensionnaires. Ce qui pourra conduire à l'indépendance

décisionnelle.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité ?

Appréciation globale sur le standard :

Une politique d'assurance qualité a été réfléchi. Elle a fait l'objet d'une initiative de formation à l'intention des membres de l'établissement. L'institut dispose d'un manuel-qualité décrivant les démarches qualité en son sein ainsi que les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

Il a été noté que ces mécanismes n'existent pas. Et que l'ordre hiérarchique qui se rapporte à l'organigramme semble être privilégié pour répondre aux situations conflictuelles.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

Au regard de l'agrément provisoire, l'Institution a privilégié les enseignements mentionnés et qui peuvent conduire aux diplômes ciblés. Cependant, après deux ans de fonctionnement, l'année en cours y compris et à noter qu'elle n'est pas à son terme, on peut signaler que la démarche est bonne et peut aboutir à l'octroi de diplômes académiques ou professionnels avec les objectifs précités.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux

d'étudiant(e)s, d'enseignants.***Appréciation globale sur le standard :***

L'Institution ne participe pas aux échanges internationaux, après un peu moins de deux ans de fonctionnement. Quant à l'échelle locale, si on y ajoute les formations continues déjà déroulées et les étudiants qui sont venus d'autres institutions universitaires, on peut accepter cette dimension nationale à la fois pour les étudiants et les enseignants dont certains appartiennent aux institutions publiques du supérieur, notamment les universités Cheikh Anta Diop de Dakar et Gaston Berger de Saint-Louis.

Conclusion sur le standard : Atteint**Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions*****Appréciation globale sur le standard :***

Il reste à améliorer les modalités et conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Car le système de contrôle, de rattrapage et de notation définitive n'est pas bien spécifié dans les différents documents et il n'a pas fait l'objet d'une explication claire quant à l'esprit et la lettre. En espérant qu'avant la troisième année de licence qui doit ouvrir à la prochaine rentrée universitaire, il sera mieux expliqué aux étudiants le fonctionnement du système LMD et son application stricte.

Conclusion sur le standard : Non atteint**Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.*****Appréciation globale sur le standard :***

Au regard des documents échangés et des discussions, ce champ ne peut être suffisamment renseigné. Car en effet, il n'y a pas encore de diplômé. L'assistance pédagogique a été démontrée, mais l'insertion professionnelle des diplômés ne saurait être appréciée au regard du nombre d'années d'étude (2) et en l'absence de la délivrance de diplôme, même en ce qui concerne le niveau du Master.

Conclusion sur le standard : Non atteint**Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de**

leur qualité (auto-évaluation).***Appréciation globale sur le standard :***

Après deux ans de fonctionnement, il n'est pas possible d'apprécier l'évaluation périodique des programmes. A la limite le souhait d'une revue du plan stratégique a été mentionné. Les diplômés de Masters pourront bénéficier à l'avenir d'une évaluation périodique et ceux de Licence d'une revue plus régulière. Au regard des compétences et singulièrement ses ressources humaines, l'Institution peut facilement évaluer périodiquement ses programmes.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Champ d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard :

Les activités de recherche se résument aux sujets proposés pour la préparation de mémoires de Master 2. A ce stade, le fonctionnement ne permet pas d'apprécier la concordance avec les objectifs du plan stratégique et les standards internationaux. Les enseignants n'ont pas voulu intégrer leurs productions scientifiques comme appartenant à la recherche institutionnelle, particulièrement celles qui ont été élaborées avant la naissance de l'IFEC.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard :

Lorsqu'on apprécie les *Curricula*, on se rend compte de la volonté d'innover et d'intégrer les expériences des membres qui ont démontré de leur savoir-faire au sein d'institutions du supérieur, notamment les universités publiques (UCAD et UGB). La démarche innovante a été montrée (*cf. supra*) avec la production de vidéos des cours qui sont en élaboration ou déjà réalisées.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 4. : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Sur ce plan, les procédures sont respectées. Il s'agit d'un recrutement qui cherche à mettre l'accent sur l'expérience. Cependant, on peut noter que le recrutement de personnel qualifié s'appuie sur une base en rapport avec celle des membres – fondateurs.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

La formation continue est bien régleme. Au démarrage de sa première année de fonctionnement l'Institution a mis l'accent sur la démarche de la formation continue. Elle a su démontrer la maîtrise de son domaine de compétence. L'Institution a pu accorder à son PER cette formation continue, notamment en ce qui concerne la politique de qualité nécessaire à une bonne mise en perspective des futurs programmes qui doivent être déroulés en Licence 3 et pour les masters 1.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

Appréciation globale sur le standard :

Il est important de signaler qu'au vu du temps (deux ans) et des contrats qui lient le PER à l'Institution, poser la question de la relève n'est pas appropriée. Sans un contrat qui ouvre sur le moyen terme, au moins, il est difficile d'évoquer la titularisation et la procédure « CAMES » et / ou la fidélisation qui reste à être mieux définie.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institution s'appuie sur ses ressources humaines pour faire du Conseil. Quant à l'application en la matière pour son personnel, l'appréciation reste à faire avec les contrats.

L'Institut n'ayant pas de plan de carrière pour son personnel enseignant, il n'offre pas, par conséquent, l'accès à un service de conseil en plan de carrière.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Le recrutement a été effectué sur des bases transparentes. Et la promotion pourra suivre les règles préétablies.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de service de l'Institution garantit cette opportunité aux PATS. Ce personnel a déjà bénéficié de cette formation telle qu'évoquée dans l'énonciation et l'application de la politique de qualité.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'institution applique à la lettre les textes en matière de recrutement de ses étudiants.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'effectif apprécié est faible. Mais au vu du nombre présenté, cette égalité des chances entre hommes et femmes semble être respectée.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

Avec une seule promotion en Licence 2 et un effectif toutefois restreint, le suivi de la progression se fera certainement jusqu'à l'obtention du premier diplôme. Les étudiants semblent apprécier l'encadrement de manière positive.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

Le taux d'encadrement est acceptable. Les objectifs pourront être atteints telles que les perspectives en augurent.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées

Appréciation globale sur le standard :

L'autorité pédagogique et le Manager Général ont attesté de l'existence de cet accompagnement. Les étudiantes et étudiants ont également confirmé le suivi et les conseils d'orientation qui font partie de leur formation.

Le rôle d'accueil, de conseil et d'orientation des étudiants est joué par le Directeur pédagogique et par le Manager général.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

Cette disposition n'existe pas. La demande étant absente, l'offre également n'est pas instituée. Il faudra la mettre en place avant que la demande ne se présente.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

Les locaux de l'IFEC sont constitués d'une villa à deux niveaux (RDC et étage). Ces locaux pédagogiques et administratifs sont propres et disposent d'un bon niveau d'équipement avec un nombre suffisant de salles de classes bien équipées (chaises, tableau blanc) et aérées. Les toilettes et salles d'eau sont nombreuses et très propres. Cependant elles ne sont pas spécifiées par genre. L'IFEC possède aussi une salle informatique équipée de 15 ordinateurs.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'IFEC dispose d'une salle informatique équipée, d'un site web et d'un réseau internet (wifi) fonctionnels qui permettent à l'institution de soutenir un enseignement de qualité. L'absence d'une bibliothèque physique ou virtuelle est néanmoins un handicap.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

Les locaux de l'Institut sont dépourvus d'extincteurs et d'une infirmerie. Il n'existe pas de système de secours visible. La sécurité est assurée par deux vigiles et l'hygiène est à la charge de deux techniciennes de surface.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Les administrateurs ont montré une grande capacité de collaboration à l'échelle nationale, avec des professionnels académiques et des praticiens des métiers confirmés pour les diplômes visés. Cependant, il reste à faire à l'échelle régionale et surtout internationale. Cette dimension doit pouvoir être intégrée avec une volonté confirmée.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut n'a pas encore de système d'information de gestion formalisé. Il n'y a ni responsable, ni structure chargée de produire les bases de données nécessaires pour gouverner l'institut.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

Sur le plan interne, les tableaux d'affichage sont utilisés. Et sur le plan externe la fonctionnalité du site internet de l'établissement permet d'affirmer qu'une ouverture informationnelle existe à cet effet.

Conclusion sur le standard : Atteint.

5. Points forts de l'EPES

- Une forte volonté de l'équipe dirigeante de faire évoluer l'Institut
- L'existence d'un Conseil pédagogique fonctionnel, d'une cellule interne d'assurance qualité fonctionnelle, d'un manuel - qualité, d'un code d'éthique et de déontologie et d'un Règlement intérieur
- L'existence de maquettes pédagogiques aux normes du système LMD
- L'offre de formation mise en œuvre est conforme aux autorisations reçues de la Direction Générale de l'Enseignement supérieur
- L'existence d'un enseignant permanent
- Un bon niveau de qualification du personnel enseignant
- La régularité et le bon niveau de rémunération du personnel enseignant
- La propreté et le bon niveau d'équipement des locaux pédagogiques et administratifs
- L'existence d'une salle informatique bien équipée en ordinateurs
- L'existence d'un site web et d'un réseau internet fonctionnels
- La sécurité des biens et des personnes est assurée.

6. Points faibles de l'EPES

- Le Conseil scientifique est désigné, mais n'est pas fonctionnel
- Le plan stratégique élaboré est incomplet. Il manque notamment les axes stratégiques, les indicateurs de performances, les volets mobilisation des ressources, communication, prévisions budgétaires et stratégie de mise en œuvre.
- Faible dispositif de gestion administrative, financière et comptable
- Absence d'un manuel de procédures
- Situation précaire des enseignants et du personnel administratif en termes de durée de contrat
- Non généralisation de la production de syllabus
- Absence de bibliothèque, d'infirmerie, d'extincteurs et d'aménagements pour faciliter l'accès aux personnes vivant avec un handicap
- Les toilettes pour hommes et femmes ne sont pas spécifiées.

7. Appréciations générales de l'EPES

La qualité des ressources humaines présentées, en rapport avec le projet de formation, est en adéquation avec la sollicitude des experts. Le dossier d'auto-évaluation a une grande valeur informative.

L'institut a satisfait à l'essentiel des standards du référentiel, mais des améliorations restent à apporter en matière de :

- Gestion administrative, financière et comptable
- Procédure de recrutement d'étudiants
- Structuration des maquettes de formation
- Gestion des ressources humaines
- Évaluation des enseignements.

8. Recommandations à l'Etablissement

- Affiner l'organigramme en y intégrant toutes les structures de l'Institut et en séparant nettement les fonctions administratives des fonctions pédagogiques
- Réécrire le plan stratégique
- Rendre fonctionnel le Conseil scientifique
- Améliorer la gestion administrative, financière et comptable
- Se doter d'un manuel de procédures
- Systématiser la production de syllabus
- Mettre en place un plan de carrière pour tout le personnel
- Mettre en place une bibliothèque numérique ou physique
- Mettre en place une infirmerie
- Réaliser des aménagements pour faciliter l'accès des locaux aux personnes vivant avec un handicap
- Installer des extincteurs dans les endroits appropriés
- Spécifier les toilettes collectives par genre.

9. Recommandations à l'ANAQ

- Appuyer l'Institut dans sa politique de collaboration internationale
- Préparer l'Institut à confectionner ses maquettes d'attestations et de diplômes

- Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour l'auto-évaluation des programmes d'études.

10. Proposition d'avis :

Agrément définitif non recommandé

1. Annexe

Liste des personnes rencontrées

Direction

Salla Dior Dieng, Manager Général
Papa Mamour Sène, Co-Directeur
Mouhamed Mbengue, Co-Directeur
Alioune Bâ, Responsable Qualité
Abdou Diallo, Directeur Pédagogique

Enseignants

El Hadji Abdoulaye Dièye
Mamadou Mactar Guèye
Mamadou Dièye

Etudiants

Mohamed Ndione
Michèle G. Kanfom
Fama Diallo
Doume Pathe Ndoye
Serigne Bassirou Barry
Khady Diop

Personnel administratif, technique et de service

Salimata Guèye, Assistante de Direction
Abdou Diallo, Directeur Pédagogique
Déthié Diouf, Gardien
Bassirou Sall, Comptable
Alioune Bâ, Responsable Qualité